

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

(Du 1<sup>er</sup> mai 1918.)

La délégation suisse chargée d'examiner, avec la délégation française, les conditions de la navigation fluviale sur le Haut Rhône et l'utilisation des forces motrices du fleuve sera composée de :

1. M. le conseiller national de Meuron, à Lausanne, président;
2. » Collet, directeur du service des eaux du département fédéral de l'intérieur, à Berne;
3. » Autran, ingénieur, à Genève, président du Syndicat pour l'étude de la voie navigable du Rhône au Rhin;
4. » Lucien Cramer, collaborateur au département fédéral politique à Berne, secrétaire.

L'ordonnance du conseil municipal de Tramelan-dessus du 10 avril 1918 concernant la protection des locataires contre l'élévation des loyers et la résiliation des baux est approuvée.

La publication du « Document », feuille éditée à Genève, est interdite pour la durée de la guerre.

## NOMINATIONS

(Du 1<sup>er</sup> mai 1918.)

*Département des finances et des douanes.*

*Administration des finances.*

*Contrôle des finances.*

Reviseur de première classe : M. Fritz *Falb*, de Landiswil, secrétaire de première classe à l'intendance du matériel de la direction générale des télégraphes, à Berne.

*Service de caisse et de comptabilité.*

Aide-comptable : M. Félix *Brönnimann*, de Zimmerwald, aide à ce service.

Aides : MM. Hans *Rellstab*, de Rüschtikon, employé provisoire à ce service, et Emile *Collet*, de Suchy (Vaud), fonctionnaire de l'administration des imprimés des chemins de fer fédéraux.

*Administration des douanes.*

Chef du bureau des douanes principal à Singen : M. Ferdinand *Strim*, de Schönenbaumgarten, actuellement contrôleur du dit bureau.

Receveur au bureau des douanes principal à Thayngengare : M. Rudolf *Ehrat*, de Wülflingen, actuellement commis de douane de première classe à Waldshut.

*Bureau international des télégraphes.*

Secrétaire-adjoint de la section radiotélégraphique : M. Henri *Eggl*, de Diessbach près Büren sur l'Aar, secrétaire de chancellerie à cette section.

Secrétaire de chancellerie de la section radiotélégraphique : M. Ernest *Rusillon*, de Belmont sur Yverdon, commis à cette section.

Secrétaire de chancellerie de la section de télégraphie : M. Ernest *Suter*, de Zofingue, commis à cette section.

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1918
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	19
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	08.05.1918
Date	
Data	
Seite	919-920
Page	
Pagina	
Ref. No	10 081 639

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.